

Le patois mort ou vif ? :

Un choix historique

Rapport du groupe de travail pour la sauvegarde du patois au Chef du
Département de l'Education, de la Culture et du Sport

Sion, avril 2008

Table des matières

Titre : Le patois mort ou vif ? : Un choix historique.

1. Avant-propos : Du hasard de la chronologie à une réflexion commune

2. Rappel historique

- 2.1 Des années noires à une nouvelle prise de conscience
- 2.2 Des appels successifs répétés au secours du patois à la mise en place d'une politique globale coordonnée

3. Inventaire des groupements et des acteurs de la défense du patois

- 3.1 Les sociétés et associations locales
- 3.2 La documentation
- 3.3 Les centres spécialisés
- 3.4 La diffusion du patois

4. Evaluation des projets développés en milieu scolaire

- 4.1 Projets scolaires
 - 4.1.1 Ecole primaire de Corin
 - 4.1.2 Cycle d'orientation de Nendaz
 - 4.1.3 District d'Entremont
- 4.2 Projets parascolaires : les Universités populaires
 - 4.2.1 UP Hérens
 - 4.2.2 UP Crans-Montana – Noble et Louable Contrées
 - 4.2.3 UP Nendaz
- 4.3 Propositions d'intégration de cette dimension patrimoniale en milieu scolaire
 - 4.3.1 Mode d'intégration
 - 4.3.2 Scolarisation et formation des enseignants

5. Conclusion : « Les dix commandements d'une politique moderne, coordonnée et durable en faveur du patois »

6. Annexes

1. Liste des associations patoisantes
2. Liste des musées locaux
3. Présentation du projet « Archives patois de a Radio Suisse Romande »
4. Présentation du Concours Cerlogne
5. Liste des Universités populaires valaisannes
6. EP Corin : bilans des autorités scolaires et des enseignants
7. EOLE : Education et ouverture aux langues ... et aux patois (IRDP)
8. Cartes

Rapport GT Patois

1. Avant-propos : Du hasard de la chronologie à une réflexion commune

Suite aux éléments évoqués dans la lettre d'accompagnement du présent rapport, à notre grande satisfaction, M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, chef du Département, désigne un **groupe de travail** le 8 octobre 2007, composé des représentants suivants :

- M. Bernard Bornet, président
- M. Jean-Pierre Gaspoz, inspecteur de la scolarité obligatoire
- M. Jean-Henry Papilloud, directeur de la Médiathèque à Martigny

Le groupe de travail est chargé des **travaux suivants** : inventaire des groupements et acteurs de la défense du patois, évaluation des projets développés en milieu scolaire, propositions relatives à de possibles intégrations de cette dimension patrimoniale dans les cours à option des cycles valaisans, et ce au regard des décisions à venir avec les réflexions sur le nouveau cycle d'orientation.

Les membres de cette équipe, réduite mais très motivée, se sont mis au travail avec l'enthousiasme qui sied à leurs fonctions respectives et qui découle de la pratique du patois, de l'intérêt et de la passion qu'ils lui portent.

Le groupe de travail a procédé à de nombreuses **auditions, collaborations et invitations** à ses séances, plus particulièrement de la Fédération valaisanne des amis du patois, avec ses 22 sections locales, des linguistes de l'IRDP, de même que des responsables du Glossaire à l'Université de Neuchâtel. Une attention singulière a été accordée aux « Patois valdotains » dont les principaux responsables ont été invités en séance de commission.

La grande actualité du sujet, les apports respectifs de tous ces acteurs du patois et du patrimoine revêtent une consistance de nature à régénérer nos patois, à travers nombre de propositions prises en compte dans notre rapport à l'attention du Département responsable et, dans un deuxième temps, du Conseil d'Etat.

Dans les délais impartis (octobre 2007 à mars 2008), le groupe de travail a tenu 6 séances plénières, en relation étroite avec les Services du Département et de nombreux acteurs du

tissu patoisant d'ici et d'ailleurs que nous remercions vivement pour leur intérêt et leur soutien.

Des reflets partiels occasionnels de cette réflexion concise ont d'ailleurs été rapportés publiquement par certains médias intéressés par la démarche et la matière. De même, la Commission de gestion a demandé une information au Président du groupe de travail. Mais le contenu et les propositions du présent rapport demeurent réservés prioritairement et en globalité aux instances officielles du Gouvernement.

2. Rappel historique

2.1 Des années noires à une nouvelle prise de conscience

Une terrible et triste guerre acharnée et totale au patois est décrétée (cf. L'Ecole valaisanne de juin 1894). Quelques citations illustrent cette funeste démarche : « Un fait indéniable, c'est que la multiplicité des langues est l'une des plus grandes entraves à la culture de l'intelligence, au progrès des sciences... Il est du devoir de quiconque veut l'avancement intellectuel de notre jeunesse, de se liguier contre le patois.... Tout maître, dès le début de sa carrière, doit lui déclarer une guerre acharnée... Il faut combattre cette lèpre de l'instruction... Extirpons ce parasite... Harcelons sans cesse, ne lui laissons ni trêve, ni repos, etc., » Bref, un horrible climat de délation avec des punitions à la clef pour les inconditionnels du patois, tant à l'école qu'en récréation (amendes, port d'une grosse médaille de fer comme pour les pestiférés !,,,))

Autre mauvais exemple dans l'art. 8 du règlement des Ecoles de Monthey en 1824 : « Les régents interdirent à leurs écoliers et s'interdirent absolument à eux-mêmes l'usage du patois dans les heures d'école et, en général, dans tous les cours de l'enseignement. Les médias montent de véritables campagnes de presse contre la pratique dialectale à la fin du XIX^e siècle ; le patois évoque un monde rural qu'il convient mieux de quitter pour gagner la modernité dont le français est le symbole par excellence. (cf. Alain Dubois, La conservation et la valorisation de la mémoire des patois dans le Valais romand – Vallesia, tome LXI, Sion 2006).

On pourrait continuer ce genre de citations significatives d'un état d'esprit et du temps.

L'évolution et la pratique du patois en Valais peuvent être examinées à la lumière des étapes de l'histoire générale des régions et des pays concernés que nous ne pouvons évoquer dans ce rapport.

Par contre, périodiquement, des tentatives les plus diverses sont lancées pour maintenir et revaloriser les patois. Les inventaires du présent rapport font ressortir ces évolutions et les efforts énormes les plus divers en faveur des patois.

Parmi les **initiatives multiples** entreprises, relevons, entre autres, « le lancement immédiat (1949) d'une action pour les patois menacés par la créations de petites écoles patoisantes et une propagande intense ». Certains vont jusqu'à parler d'un devoir patriotique » et de solliciter des subsides officiels et des appuis privés ainsi qu'une réintroduction progressive du chant patois dans les écoles primaires et une organisation de cours de patois pour ceux qui s'intéressent à la langue ».

Le lancement du « **Glossaire des patois de Suisse romande** » à la fin du 19^e siècle et sa concrétisation patiente jusqu'à nos jours, représente une œuvre cardinale pour les parlers romands. La création, en 1973, du Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Université de Neuchâtel, confirme cette volonté de défendre et de sauver cette richesse patrimoniale. Si le Glossaire et le Centre de dialectologie assurent la valorisation des patois romands sur le plan scientifique, la vie associative, pour sa part, cherche plutôt à en préserver la pratique langagière (Dubois, cf. cit.).

2.2 Des appels successifs répétés au secours du patois à la mise en place d'une politique globale coordonnée

De nombreuses personnalités et associations se sont engagées pour la sauvegarde du patois. Il convient de citer ici l'appel du Chanoine Nendard **Marcel Michelet** de l'Abbaye de St-Maurice, daté du 10 juin 1975 : « **L'école doit refaire ce qu'elle a défait** » (voir annexes).

Dix ans plus tard, les 28 et 29 septembre 1985, se déroule à Sierre la Fête romande et interrégionale du patois où le Président soussigné tient un discours officiel en patois, au nom du Gouvernement valaisan. Lors de ces rencontres, les participants votent à l'unanimité la **pétition** suivante à l'adresse des instances compétentes Valdôtaines, Savoyardes et Romandes.

« Réunis à Sierre (Valais), le 29 septembre 1985 – **année internationale du patois** -, à l'occasion de la Fête romande et Interrégionale du patois, les responsables des associations qui luttent pour le maintien de leurs idéaux, le franco provençal en Vallée d'Aoste et au Piémont, en Savoie et en Suisse romande, constatent que la connaissance du parler local, à côté du français, est un enrichissement qui permet une meilleure compréhension de son milieu de vie et met à disposition deux registres d'appréciation des valeurs, que, d'autre part,

les moyens audio visuels, alliés à la pédagogie, assurent déjà dans un nombre de régions francophones, une situation linguistique double.

Forts de ces raisons : ils saluent les dispositions prises par les autorités de France et de la Région autonome de la Vallée d'Aoste en vue de soutenir et compléter leurs efforts et souhaitent leur extension ; ils invitent les Gouvernements cantonaux de Suisse romande à poursuivre les mesures en place et à les améliorer, avec la collaboration des organes existants (cf. L'Ami du Patois, n° 51, décembre 1985) ».

Les années passent..... Le 21 mai 1996, deux députés patoisants au Parlement valaisan (MM. Patrice Clivaz, actuel Directeur de la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEP-VS) et Francis Dayer) déposent un **postulat accepté par le Gouvernement** dont nous citons le contenu :

« Le récent vote du peuple suisse concernant l'article constitutionnel sur les langues a montré que le peuple suisse, en voulant particulièrement apporter un appui au réthoromanche, était très sensible aux langues minoritaires, particulièrement à celles qui tremblent pour leur survie. Dans notre canton le franco-provençal s'est transmis de générations en générations depuis des siècles. Le centralisme francophone et l'évolution des contacts ont réduit le parler de nos pères à une portion congrue qui disparaît au fur et à mesure du vieillissement des locuteurs. Bien que peu doté en « patois » actuellement pratiqués, le canton de Neuchâtel fait un travail très appréciable en matière d'étude et d'archivage. Cette situation peut paraître un peu paradoxale, quand on sait que le Valais est une des dernières terres romandes fertiles dans ce domaine. Il y a encore chez nous une série de locuteurs qui sont dépositaires du fabuleux héritage porté par la langue maternelle, mais il est midi moins cinq ! En application avec le nouveau droit fédéral qui permet une aide intensifiée aux langues régionales et compte tenu de l'urgence de la situation, nous demandons au département concerné d'étudier toutes les possibilités de renforcement de l'appui apporté par l'Etat aux sociétés locales et cantonales actives dans les domaines du maintien ou de l'archivage, et d'étudier les possibilités d'attribuer des mandats momentanés, par exemple à la bibliothèque cantonale, au centre du film ou autres, afin que l'archivage et l'étude des corpus authentiques qui existent encore soient bien chapeautés et coordonnés. »

Quelle suite a été donnée à ces requêtes du monde patoisant international et de nos députés ?.....

Lors de la **Fête cantonale des patoisants à Basse-Nendaz le 2 septembre 2007**, la Présidente de la Fédération, Mme Gisèle Pannatier, tape à nouveau sur le clou.

« Aujourd'hui, la mission du patoisant doit faire rayonner le patois ; c'est une tâche noble et exigeante qui ne s'oriente pas dans la nostalgie, vers le passé, mais qui s'inscrit résolument dans la modernité de notre société et de notre existence. Cela ne se réduit pas à un devoir de mémoire, cela constitue un vrai projet de société. Et de plaider l'urgence appelant à une mobilisation pour que cette richesse de civilisation se perpétue... »

C'est un appel au secours général qui, périodiquement, est lancé et qui, avec le nouveau siècle, devrait enfin être entendu !... **Le Valais possède deux cultures** : francophone et germanophone. Certes, de même à juste titre, que la plus forte minorité linguistique, le Haut-Valais, défend avec force son « Oberwallisär Titsch », très parlé jusque dans la capitale valaisanne.

Les patoisants et militants de nombreuses communes du Valais central et de plusieurs du Bas-Valais, de même que tous ceux qui sont attachés au patrimoine et à l'identité, comptent sur un réveil politique en faveur de leur minorité linguistique patoisante francophone avec l'harmonisation correspondante qui sied.

C'est ce cri du cœur et cet espoir secret de beaucoup de Valaisans que le groupe de travail compte relayer à travers ce rapport et ses propositions à l'adresse de nos autorités cantonales. Il est temps de **siffler la fin de la récréation** et d'entreprendre l'amorce d'un renouveau **en passant par « les urgences » et par « une thérapie de choc »** pour que nos patois ne tombent pas dans la catégorie des langues mortes. Les énormes richesses, accumulées intelligemment avec tant de soin et de patience, doivent être utilisées en mobilisant toutes les bonnes volontés et compétences dont nous disposons, en utilisant tous les moyens techniques modernes à disposition. Le patois ne doit pas être réservé au passé, mais demeurer une langue du présent. Pour cela, utilisons généreusement l'immense riche **mémoire cachée** en la mettant au service de la **mémoire vivante** !

Les cartes jointes à ce dossier représentent les régions de notre pays et de ses voisins où les patois franco-provençaux sont encore vivants à des degrés variables. Une certaine communauté de destin doit les unir à travers une connaissance réciproque, des relations suivies et des politiques coordonnées.

Dans le Valais central et dans le Bas-Valais, nos patois ont encore droit de cité et leur pratique langagière est toujours quotidienne, pour plusieurs milliers de personnes dont beaucoup de jeunes, dans un certain nombre de communes. **Ce bilinguisme populaire** doit être soutenu et encouragé. **Un projet régional en faveur du franco-provençal** mérite de voir le jour en faveur de ces minorités linguistiques identitaires. Si la résurrection tient du miracle, le succès sourit aux audacieux !

La conclusion retenue est la suivante :

Pour qu'une langue reste vivante, il ne suffit pas de confier son apprentissage à l'école exclusivement. Il faut l'implication de toute une communauté, de tous les acteurs et une volonté politique qui se traduise dans les faits, dans les activités proposées à la jeunesse, comme dans les mesures prises chaque jour pour la préservation de cette langue.

Cette conclusion reflète bien l'opinion du groupe de travail. Le contenu de ce rapport préconise en effet une politique linguistique globale, coordonnée et volontariste, pour être durablement efficace.

3. Inventaire des groupements et des acteurs de la défense du patois

3.1 Les sociétés et associations locales

Les groupements et les acteurs de la défense du patois sont nombreux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Valais.

La principale association active en Valais est la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois. Créée en 1954, elle a au cours de ses activités, regroupé de nombreuses personnalités, dont : Maurice Zermatten, Adolphe Défago, Ernest Schüle ainsi que les pères capucins Tharsice Crettol et Zacharie Balet.

Consciente que le premier canal de valorisation et de sauvegarde de la mémoire du patois passe par la mise par écrit d'une culture essentiellement orale, la Fédération cantonale des amis du patois organise régulièrement des concours littéraires au niveau de la Suisse romande. Elle cherche ainsi à stimuler la créativité et à constituer une littérature régionale à part entière.

Néanmoins, la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois ne serait rien sans les associations locales qui assurent aujourd'hui l'essentiel de la valorisation du patois local, dans la mesure où, comme le souligne Emile Dayer, « chaque région a ses particularités ».

Depuis 1958, le nombre de sections locales ne cesse d'augmenter. La fédération regroupait seize sections en janvier 1977 et en compte vingt à l'heure actuelle – dont deux hors canton, à Vevey (*La Remointse*) et à Genève (*La Comona Valèjana*). Leurs activités, relativement diversifiées, sont les rencontres interrégionales, « veillées » et autres manifestations culturelles au cours desquelles le chant, le théâtre (pièces et sketches) et la narration de contes et légendes constituent les modes d'expression privilégiés.

Annexe : liste des associations patoisantes

A ces associations de patoisants proprement dites, il faut joindre d'autres sociétés, généralement des groupes folkloriques, qui à leur manière soutiennent aussi la cause du patois. S'il ne s'agit pas d'associations de la défense du patois à proprement parler, certaines de ces sociétés composent effectivement leurs chants en patois, exercice qu'elles accomplissent avec la conscience de participer à la sauvegarde d'un patrimoine oral, d'une tradition en voie de disparition. La *Chanson de la Montagne*, groupe folklorique nendard membre de la Fédération des Amis du Patois, a ainsi une partie de son répertoire composée en patois et va jusqu'à mettre en scène et jouer des pièces de théâtre. Notamment dans les

communes de Fully, d'Orsières, de Nendaz, de Bagnes, de Troistorrents et de Chermignon, des initiatives similaires sont également à recenser.

Dans le même esprit, signalons l'activité de la **fondation Anne-Gabrielle et Nicola-V. Bretz-Héritier** – qui a fêté son 10^{ème} anniversaire en 2007 -, créée pour la sauvegarde du patrimoine de Savièse, « en fixant par l'écrit, l'image et le son, tout ce qui concerne Savièse, son histoire, [...], ses traditions, son patois... ». La Fondation, se voulant le « témoin de témoins », possède sa propre maison d'éditions qui compte déjà dix-sept publications à son actif, dont neuf tomes consacrés au *Patois de Savièse*.

Annexe : liste des musées locaux

3.2 La documentation

En Valais, les Archives cantonales participent à la conservation des documents papier sur le ou en patois, et à leur préservation par la réception de dépôts et de dons, privés pour l'essentiel, dont le **fonds multimédia (1926-1989)** de la Fédération cantonale constitue la clé de voûte. La majorité des fonds audiovisuels se trouvent toutefois à la Médiathèque Valais – Martigny et sont « conservés et gérés par cette institution » comme le soulignent les Archives cantonales.

Dans son fonds d'archives sonores, la **Médiathèque Valais** – Martigny compte plusieurs collections spécialisées dans le patois valaisan ou de Suisse romande. Les plus importantes sont certainement les **Archives patois de la Radio Suisse Romande**. De 1952 à 1992, la RSR a diffusé une **émission hebdomadaire ou bimensuelle**, qui se veut le reflet de la vie dialectale du territoire romand. 1529 émissions sont ainsi produites et accumulées dans les Archives sonores. En association avec **Memoriav**, la Médiathèque Valais – Martigny et RERO, ces archives sont numérisées, **cataloguées et mise en ligne**, permettant ainsi au public d'accéder aux enregistrements, ainsi qu'aux textes et traductions joints. En parallèle, elle conserve le **fonds de Pierre-André Florey**, constitué de pièces de théâtre écrites en patois du Val d'Anniviers par son père, Edouard Florey. A ces deux fonds exceptionnels, s'ajoutent les vinyles, de récits et de chants en patois de chaque région suisse, édités à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, ainsi que le fonds constitué par le preneur de son Jean-Luc Ballestraz qui couvre plus de 30 ans de la vie sonore valaisanne.

Annexe : Présentation du projet Archives patois de la Radio Suisse Romande

3.3 Les centres spécialisés

En Valais, le centre le plus actif pour l'étude et la pérennité du vieux langage est très certainement le **Centre Régional d'Etudes des Populations Alpines (CREPA)**. Le CREPA s'est constitué en association le 20 décembre 1990. Son premier but est de poursuivre les recherches historiques et généalogiques commencées dans la Commune de Bagnes et de les étendre dans les vallées d'Entremont et du Trient. Il a accumulé une masse de documentation, tant écrite, visuelle que sonore, qu'il est temps actuellement de faire fructifier sous la forme d'études scientifiques et d'animations socioculturelles diverses.

Hors Valais, l'institut du **Glossaire des patois de la Suisse romande** existe pour sa part depuis plus d'un siècle. Il voit le jour en 1899 sous l'impulsion des linguistes Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet. Par intérêt scientifique et historique pour la fragmentation dialectale extrême des patois romands, ils vont récolter tous les matériaux : témoignages écrits, littérature patoise, documents d'archives et recueil lexicographiques, mais aussi témoignages oraux par le biais d'enquêtes par correspondance ou sur place, au cœur du peuple romand. Les trois chercheurs vont récolter des milliers de fiches fournissant autant d'indications sur le vieux langage, ses expressions et sa syntaxe, que sur la société et ses divers aspects thématiques.

A Neuchâtel également, le **Centre de dialectologie et d'étude du français régional** travaille sur un **Atlas linguistique** audiovisuel des dialectes franco-provençaux du Valais romand (ALAVAL)¹. Cet atlas a pour objectif de sauvegarder sous forme cartographique et informatisée un corpus représentatif de documents audiovisuels recueillis dans vingt-six lieux qui couvrent tout l'espace franco-provençal valaisan. Dans chaque lieu est enregistré un témoin de chaque sexe, avec un questionnaire partiellement différencié. La partie féminine concerne le costume traditionnel, les activités ménagères, la cuisine, l'alimentation, le jardin potager et la famille. La partie masculine porte sur l'architecture et l'habitat, la vie à l'alpage et des animaux domestiques et sauvages. Les résultats peuvent être consultés sur le site Internet du Centre de dialectologie.

Dans la vallée d'Aoste, le **Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL)** poursuit les buts suivants : promotion, développement et coordination de recherches à caractère ethnographique et linguistique sur le territoire régional, dans le cadre des Services culturels de l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture. Outre un important centre de récolte de données sur le patois et la culture immatérielle valdotaine, le BREL dispose d'une importante médiathèque organisée en trois secteurs : **photothèque, phonothèque et vidéothèque**. Chaque année, le BREL organise aussi le **Concours Cerlogne** dont la

¹ Voir le site Internet : www2.unine.ch/dialectologie/page9353.html.

première édition remonte à 1963. Son but est d'initier les élèves à la recherche de documents en patois appartenant à la tradition orale, sur un thème concernant la civilisation alpestre variant chaque année, et de stimuler l'intérêt des jeunes générations pour leur dialecte. Durant l'année scolaire, enseignants et élèves effectuent des enquêtes auprès de leurs anciens. Le matériel (vieux documents, photos, objets, témoignages oraux, etc.) est rassemblé et analysé. **Pour l'année scolaire 2007/2008, une dizaine de classes valaisannes participeront à ce concours sur le thème : « L'image comme témoin : l'enfant à la montagne ».**

Annexe : présentation du Concours Cerlogne

3.4 La diffusion du patois

En dehors des sociétés et des associations locales, des canaux de diffusion du patois se sont progressivement mis en place.

Il faut, par exemple, souligner l'action des Universités populaires. Certaines localités, sur la suggestion de leurs sociétés locales de patoisants, dispensent en effet des cours de patois en collaboration avec l'Université populaire (c'est ainsi le cas dans quatre de ses sections valaisannes, à Nendaz, dans le Val d'Hérens (Euseigne), à Crans-Montana (Chermignon) et à Conthey tandis que les écoles de certaines communes (Nendaz et Évolène) ont intégré dans leur enseignement l'apprentissage des notions de base de leurs idiomes respectifs.

Annexe : liste des Universités populaires valaisannes

Parallèlement des publications permettent également de rappeler auprès du public l'existence et l'importance des patois valaisans.

En dehors de la thèse² d'Alain Dubois traitant de l'historique de la conservation des patois en Valais, de nombreux lexiques et dictionnaires ont été édités durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle :

Lexique du patois d'Isérables, publié de 1958 à 1974 en onze fascicules, abondamment illustré d'exemples authentiques.

Lexique du parler de Savièse, publié en 1960

Inventaire lexicologique de Nendaz, de Rose-Claire Schüle, publié en 1963 à partir d'une thèse de doctorat.

Lexique du patois d'Ardon, de Louis Delaloye et d'Ernest Schüle en 1964

² Alain Dubois, *La conservation et la valorisation de la mémoire des patois dans le Valais romand*, dans *Vallesia*, 2006

Le patois de la louable contrée (ancien Lens), dont le premier volume contient un dictionnaire de 6500 mots et 200 dictons

Dictionnaire du patois d'Evolène, de Marie Follonnier-Quinodoz

Dictionnaire du patois de Nendaz, 1995

Dictionnaire français-patois d'Isérables, de Victor Favre.

Au niveau Romand, cette fois-ci, il faut noter la parution trois fois par an de ***L'Ami du patois***. Cette revue est éditée par la Fédération des amis du patois et sert de lien entre les diverses associations locales.

Depuis sa création, **Le Glossaire des patois de la Suisse romande** publie également des fascicules où se trouvent recenser par ordre alphabétique tous les mots patois connus. Il arrive aujourd'hui à la lettre G. Les articles du *Glossaire* ont été conçus de façon à rendre compte de façon optimale de l'extraordinaire diversité linguistique de la Suisse romande. Selon la pertinence et la documentation disponible, les articles peuvent s'étoffer d'illustrations, planches et cartes linguistiques. En opposition avec un dictionnaire monolingual, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* est soumis à l'impératif de rendre compte, pour chaque mot, de tous les dialectes concernés.

4. Evaluation des projets développés en milieu scolaire

4.1 Projets scolaires

4.1.1 Ecole primaire de Corin

Durant les années scolaires 2003/4 et 2004/5, les classes de 5^{ème} et de 6^{ème} de Corin, regroupant des élèves de Loc, Corin, Ollon et Chermignon-d'en-Bas ont bénéficié d'une **initiation au patois local durant cinquante minutes dévolues à l'Atelier thématique.**

Les objectifs de cette initiation étaient :

- développer chez les élèves des attitudes d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle,
- élargir leur connaissance à propos des langues en général,
- découvrir des similitudes avec d'autres langues

Chaque classe a suivi ce cours de patois durant 25 périodes, du mois de septembre au mois d'avril. Le cours était dispensé par M. André Lager, patoisant confirmé, auteur de nombreux ouvrages sur le patois. La distribution de la matière a été répartie en fonction des activités choisies, sur les **branches d'enseignement suivantes** : expression orale, environnement, éducation musicale et artistique.

Au travers de ces cours, les élèves ont appris l'histoire du patois, l'histoire locale (région du Grand Lens) ; ils ont été sensibilisés à la richesse de cette langue : graphies spéciales, vocabulaire, expressions usuelles, règles grammaticales spécifiques, lecture et compréhension de textes simples. Ils ont reçu des explications sur l'origine des noms de lieux, des noms de famille. Ils ont apprécié le patrimoine musical de leur région par l'apprentissage de chants populaires et ont pratiqué l'expression orale par l'étude de poésies et de saynètes.

D'autre part, des **intervenants extérieurs** sont venus en classe pour apporter des témoignages sur la vie d'autrefois.

Enfin, des **visites de musées** complétèrent certaines notions abordées en classe.

Le bilan de cette expérience originale est tout à fait positif de l'avis des élèves, des enseignants et de l'autorité scolaire, même si tous les objectifs n'ont pas été complètement atteints, faute de temps.

Annexe : Bilans des autorités scolaires et des enseignants

4.1.2 Cycle d'orientation de Nendaz

Durant cette année scolaire dans le cadre des **Options 3CO**, les enseignants et la direction du CO Nendaz ont proposé aux élèves de 3^{ème} année un projet culturel original intitulé « Nendaz et l'étranger ».

L'objectif général est de sensibiliser les élèves à la culture locale, de leur montrer que le Valais est enraciné dans une histoire qu'ils côtoient tous les jours.

Les élèves ont plébiscité ce projet qui devrait déboucher sur des réalisations concrètes : un sentier didactique, un reportage vidéo et la mise en place d'un site internet dédié à la culture locale.

Dans le cadre d'un tel projet, l'approche du parler de nos ancêtres est incontournable. Après un semestre de pratique, la Direction des écoles de Nendaz relève les constatations suivantes :

Etat des lieux :

- a. Elèves : aucun élève ne parle le patois, un petit pourcentage entend encore parler patois dans son entourage, grands-parents, grands-oncles, grands-tantes.
- b. Enseignants : Quelques enseignants sont encore capables de tenir une conversation avec des patoisants.

Perspectives :

Tant que l'intérêt subsiste, il n'est pas utopique de croire que de tels projets doivent exister avec comme objectifs de maintenir le lien entre les générations. Il s'agit aujourd'hui de recueillir des témoignages avec tous les moyens modernes afin de transmettre aux générations futures un peu de notre patrimoine.

4.1.3 District d'Entremont

Le CREPA, Centre Régional d'Etudes des Populations Alpines, a pour but d'étendre les recherches généalogiques à l'ensemble du district d'Entremont et des communes de Trient et de Fully, mais aussi de développer de nouvelles activités à caractère patrimonial.

A partir de 1992, en collaboration avec les écoles, le CREPA met en route le projet « **L'enfant à l'écoute de son village** ». S'inspirant d'une démarche semblable réalisée en Vallée d'Aoste (Concours Cerlogne), ce projet désire mettre l'accent sur la sensibilisation de toute une population au patrimoine socioculturel dans un contexte passé/présent, par le biais de l'enfant. Son but est donc de mettre en évidence des traits d'union entre les sociétés traditionnelle et contemporaine.

Ainsi, au début de chaque année scolaire, le CREPA propose aux enseignants des degrés école enfantine au cycle d'orientation une grille regroupant l'ensemble des questionnements relatifs au thème étudié (les Jeux, l'Eau, la Musique et les sons, les plantes sauvages utiles, etc.).

Les classes intéressées choisissent un ou plusieurs aspects du thème et réalisent un **dossier** durant l'année scolaire. Ce travail en classe se fait en pratiquant une recherche dans la documentation existante, ou en partant à la quête d'informations, à l'exemple du journaliste. Les relations intergénérationnelles qui en découlent valorisent les personnes impliquées, l'un dans le rôle d'informateur, l'autre dans celui d'enquêteur.

A la fin de l'année scolaire, le CREPA présente l'ensemble des travaux d'abord sous la forme d'une **exposition publique et enfin d'une publication**. Cette dernière utilise les travaux scolaires comme ossature et fait intervenir une documentation que le Centre a réunie par l'intermédiaire de ses autres projets, notamment celui des « Archives de la Parole ».

4.2 Projets parascolaires : les Universités populaires

Plusieurs Universités populaires ont organisé des cours de patois durant ces dernières années. Trois d'entre elles se distinguent particulièrement.

4.2.1 UP Hérens

Madame Gisèle Pannatier, présidente des patoisants valaisans, assume des cours à l'Université populaire du Val d'Hérens (Euseigne) depuis 15 ans. Il s'agissait tout d'abord de **cours sur la richesse et la formation des patois** : Comment les patois se sont-ils formés ? Quels sont les principaux caractères des patois du Val d'Hérens par rapport à ceux des régions franco-provençales ?

Puis, depuis 5 ans, elle dispense des **cours de langue en patois d'Evolène** : découverte de la musicalité du patois, du vocabulaire fondamental et des caractéristiques grammaticales. Cette année scolaire, par exemple, les cours de novembre dernier (6 cours de 2 périodes de 50 minutes) ont attiré de **nombreux jeunes Evolénards**, désireux de s'intégrer davantage dans leur communauté où une partie de la population s'exprime encore quotidiennement dans son dialecte.

4.2.2 UP Crans-Montana – Noble et Louable Contrées

Depuis 2003, **M. André Lagger** donne des cours de patois dans sa région. Ces cours durent 7 semaines, à raison de 2 fois 50 minutes par semaine. Ils sont fréquentés par une dizaine d'élèves en moyenne, tous âgés de plus de 60 ans et pratiquant quelque peu la langue. Ils trouvent leur motivation en découvrant la richesse de cette langue, sa musicalité et cet aspect coloré et imagé de décrire les choses, les situations et les gens.

L'animateur s'aide du livre *Predzin patoué*, édité par la Fédération valaisanne des Amis du patois ainsi que d'un dictionnaire et d'une grammaire écrits par M. René Duc : *Le patois de la Louable Contrée*

4.2.3 UP Nendaz

M. Maurice Michelet a dispensé des cours de patois de 1996 à 2000 à l'Université populaire de Nendaz. Ils ont connu un joli succès avec la participation de 15 à 20 personnes en moyenne, dont plusieurs jeunes. Il s'agissait de cours débouchant sur des productions théâtrales (Criées publiques, la légende de St-Michel, ...)

Depuis 2007, une **nouvelle formule** s'est mise en place : cours de 5 heures sur une journée, le samedi. Ce cours de patois basé surtout sur l'expression orale, dont la difficulté pour le maître réside dans l'hétérogénéité du groupe avec constitution de deux divisions, aborde cette année le thème « **Le temps qui passe** » par le biais de saynètes, de chants, et d'une approche de la conjugaison et de la grammaire. L'intérêt est tel qu'une prolongation du cours a été demandée par les jeunes participants. Dorénavant, une **coordination avec les projets de 3^{ème} année du cycle d'orientation** sera assurée.

4.3 Propositions d'intégration de cette dimension patrimoniale en milieu scolaire

Le magazine de l'Université de Fribourg consacre son numéro d'octobre 2007 au plurilinguisme « **Mehrsprachlichkeit** », un chantier permanent. On y lit que le domaine langagier est dynamique et multidimensionnel et qu'il renvoie à des valeurs identitaires et symboliques fortes, liées à des revendications communautaires. Tel est aussi le cas de notre franco-provençal.

Dans la recherche suisse sur le bilinguisme – qui englobe la plupart du temps l'allemand et une autre langue, le plus souvent le français – cette définition a notamment permis d'escamoter l'épineuse question du dialecte. Pourtant, à partir des années 1990, – dans la mouvance des travaux et recommandations du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de la CDIP –, on s'est peu à peu acheminé vers trois langues pour tous à l'école obligatoire.

Ce changement de politique signifie concrètement l'introduction plus précoce et généralisée de l'apprentissage des langues pour tous les élèves.... Une personne qui a appris une deuxième langue met en effet en œuvre des stratégies diverses qu'elle pourra mettre à profit dans l'apprentissage d'autres langues...

C'est dans cette perspective que s'inscrit **EOLE** et que les linguistes de l'IRD ont indiqué au groupe de travail leur disponibilité et leur intérêt pour élaborer, avec le canton, des projets scolaires d'éducation et d'ouverture aux patois.

Le groupe de travail considère que ces aides potentielles représentent une chance à saisir et seraient d'une grande utilité pour les régions concernées de notre Canton.

Dans un autre article, « **Sauver une langue menacée** », la même revue traite du « **romanche** », devenue langue nationale et réservée à 35'000 personnes environ....

Dans les Grisons, un phénomène analogue à celui qui touche le patois se précise : l'allemand prend de plus en plus le pas sur le romanche. Nombre de parents font pression sur les communes pour renoncer à l'utilisation du romanche comme langue d'enseignement en faveur de l'allemand jugé plus utile...

Par contre, l'exemple de la Commune de Samedan est illustratif : depuis 1996, l'enseignement y est bilingue ; romanche et allemand sont utilisés par l'enseignant, tant au

primaire qu'en secondaire. Sur le plan des résultats scolaires, le programme bilingue semble porter ses fruits.

Tout passe par l'école, mais l'école ne suffit pas non plus ! Dans la conversation hors école, l'allemand prend de plus en plus de place...

4.3.1 Mode d'intégration

A la suite de la rencontre des membres du Groupe de travail avec les **représentants de l'IRDP, MM Daniel Elmiger et Jean-François de Pietro**, il nous paraît évident que l'une des intégrations possibles de cette dimension patrimoniale à l'école obligatoire pourrait se faire **par EOLE : Education et ouverture aux langues... et aux patois.**

« Les activités EOLE proposent une nouvelle manière d'aborder les langues dans la classe, en multipliant les occasions de passer de l'une à l'autre, en prenant appui sur ce que les élèves savent dans l'une pour mieux comprendre une autre, en découvrant ce qui est semblable ou différent dans les unes et les autres... »

En lien avec l'éducation et l'ouverture aux patois, ils proposent de développer les thèmes suivants :

- « les attitudes par rapport aux patois et aux parlers régionaux (travail sur les stéréotypes, les (fausses) croyances, les représentations collectives, etc.).
- Des aptitudes comme l'écoute, l'observation, le développement de stratégies de compréhension, etc., utilisables pour le patois, mais aussi pour les langues apprises à l'école.
- Des connaissances par rapport aux patois, leur histoire, et leur place actuelle en Valais et dans la francophonie (origine des patois, lien entre patois et langue standard, parlers régionaux, etc.).

Donc Travailler avec, mais non pas apprendre ou parler le patois, ni simplement parler du patois... »

Des exemples de thèmes à traiter pourraient être :

- « la parenté des langues : quel lien entre patois, français standard et français régionaux ?
- l'intercompréhension entre langues romanes
- les stratégies de compréhension : comment comprendre un texte/un récit en patois ?
- l'écoute/comparaison de différents patois

- le vocabulaire, par exemple l'origine des mots « empruntés » au patois : *s'encoubler, gouille, fricasse, cramine, chotte*, etc.
- de découvrir le Dictionnaire suisse romand (DSR)... »

Annexe : EOLE : Education et ouverture aux langues... et aux patois (IRDP)

Ces thèmes pourraient être répartis dans deux modules : l'un pour les élèves de 3-4P, l'autre pour ceux du cycle d'orientation, sous forme d'activités en ligne ou de documentation imprimée (informations sur l'approche didactique, explications pour l'enseignant, ressources à propos des activités et les patois, bibliographie).

La réalisation de ces modules pourrait faire l'objet d'une **collaboration entre spécialistes** du patois, de l'enseignement du patois (par exemple Centre de dialectologie, Glossaire des patois de la Suisse romande), des spécialistes d'EOLE, de didactique (HEPvs) et d'enseignants intéressés par le domaine.

Ces modules seraient ensuite à disposition des enseignants pour une utilisation sous la forme de **projets d'école ou de classe**, ponctuels ou de plus longue durée, à intégrer dans la grille horaire. A l'école primaire, le temps « **Atelier thématique** », et au cycle d'orientation, le temps réservé aux « **Options 3CO** » pourraient servir à cet effet.

Un module pourrait aussi faire l'objet d'un **projet interdisciplinaire**, d'un complément aux différents enseignements durant les cours de français, d'allemand, d'histoire, etc.

En sus de ces documents créés spécifiquement pour les classes, une documentation écrite, orale et visuelle de référence est à disposition des enseignants. (cf. chapitre précédent)

4.3.2 Scolarisation et formation des enseignants

A première vue, le problème qui pourrait surgir est celui du nombre d'enseignants à disposition. En fait, il existe parmi les enseignants actuels des patoisants confirmés. De plus, des enseignants et directeurs jeunes retraités se mettraient volontiers à disposition des écoles.

Quant à la formation des enseignants proprement dite, le Valais pourrait s'inspirer du **modèle valdotain**.

Lors de notre rencontre avec les responsables du BREL, MM. Saverio Favre, directeur du BREL et Andrea Rolando, professeur de patois, ont insisté sur leur « **Ecole populaire du patois** » qui propose :

- des cours du soir,
- trois niveaux de formation : débutants, perfectionnement et approfondissement, ces deux niveaux étant basés essentiellement sur l'expression orale et le troisième niveau, intitulé « Graphies », sur l'écriture du patois
- le coût pour les élèves est de 26 €, comprenant la participation aux cours et le livre *Patois à petits pas* (2 volumes), la grande partie des frais étant assumée par le BREL.

Le Département valdotain a l'intention d'introduire des cours facultatifs de patois à l'école obligatoire dès l'automne 2008.

Pour le Valais, nous suggérons que les Universités populaires intéressées, qui ont à disposition des enseignants pour dispenser des cours de patois, puissent remplir cette fonction complémentaire à celle qu'elles assument actuellement, et ceci avec **l'aide substantielle de l'Etat** à travers le Service de la formation professionnelle, subsidiairement du Service de l'enseignement.

Cette formule prendrait en compte la diversité des patois et répondrait aux besoins des centres scolaires intéressés à sensibiliser leurs élèves à la culture locale et aux patois.

5. Conclusion : « Les dix commandements d'une politique moderne, coordonnée et durable en faveur du patois »

Il ne faut pas rêver disent certains qui ont déjà enterré le patois et en préparent les momies... Pourtant, sans être utopique, le constat de notre analyse découvre nombre de communes dans le Centre et dans le Bas-Valais où les patois sont encore bien vivants.

Puisque le verre est encore à moitié plein, rêvons et réagissons !

Le défi à relever est de taille, mais l'enjeu culturel, patrimonial et identitaire, voire sacré du patois reflète si profondément l'âme valaisanne et montagnarde, que nous avons, tous ensemble, **un devoir moral de mémoire et stopper l'hémorragie.**

Croire, constitue le premier pas, puis il convient de définir un projet, de choisir une politique et de la mettre en œuvre de façon volontariste. A fortiori, dans une grande région à vocation touristique, il faut se défendre de l'érosion de l'identité, comme le patois, qui émerveille nos visiteurs.

Les cartes annexées à ce rapport nous montrent que nous ne sommes pas seuls à mener ce combat. **La défense de la francophonie** nous concerne tous : les franco-provençaux s'inscrivent profondément dans ce dessein commun. Une communauté de destin nous lie tous par delà les frontières. Tous les maillons doivent être forts pour remonter la pente ! Un nouvel élan se dessine chez nous et chez nos voisins. Au laisser aller succède un intérêt et des espoirs largement partagés en faveur d'un renouveau du patois.

L'enquête sur le patois d'Évolène (Maître of cit. p.4) relève le **changement d'attitude populaire à l'égard du patois**, autrefois minorisé et décrié, notamment par l'institution scolaire, lorsqu'il était la langue vernaculaire de toute la communauté, il se charge aujourd'hui de connotations positives auprès des locuteurs patoisants... Dans un monde qui se globalise, les gens ont besoin de sentir leurs racines. C'est pourquoi, cette langue minoritaire qu'est le patois mérite attention, sollicitation et soutien. Cet aspect est fortement pris en compte au sein de **l'Union européenne. Le Val d'Aoste**, très particulièrement, reçoit appui et soutien financiers du Gouvernement italien. Il en va de même en France, laquelle, à côté du français, développe le plurilinguisme en favorisant les langues de la diversité culturelle. **Quant au Val d'Aoste, il ambitionne de lancer des guichets linguistiques et de vrais cours facultatifs de franco provençal dans ses écoles dès la rentrée scolaire 2008/2009.** C'est un véritable « scoop » !

Chez nous, selon Maître (of. cit. p. 439-440), si le patois est à la base d'abord la langue de la famille, l'institution scolaire peut offrir aux adolescents qui le demandent, des cours de patois. Il nous semble qu'on peut défendre **l'idée d'un cours à la fois de et sur le patois**, dans lequel il ne s'agit pas de recréer le monde du bon vieux temps, mais de cerner les contours actuels du patois, son évolution dans le rapport étroit qu'il entretient avec le français, en donnant à ceux qui le désirent, d'entrer dans un apprentissage formel. C'est dans cette perspective qui rejoint les principes de « **L'Eveil aux langues** », qu'il nous semble intéressant de faire entrer le patois dans l'école.

Nous nous trouvons ici à un des carrefours qui relie les régions du franco-provençal et une politique commune en a matière, même s'il faut ramer à contre-courant....

La fragmentation du franco-provençal, ses diversités, causent certes des difficultés qui imposent des méthodes didactiques communes mais qui représentent une richesse d'identité, de chaleur et de charme à cultiver, tout en nuance, sans préjudice pour l'ensemble langagier du patois. Au contraire, **les racines identitaires locales sont porteuses d'énergies nouvelles alors qu'à l'époque, on jugeait cette langue méprisable.**

Partant de cet éclairage général, le groupe de travail présente dans ce rapport les inventaires demandés de l'ensemble du monde du patois et du patrimoine, les résultats d'évaluation des projets développés en milieux scolaires, (exemple école primaire de Corin et cycle d'orientation de Nendaz) ainsi que des propositions de valorisation de nos patois pour l'école.

Le groupe de travail a ensuite élargi ses réflexions, ouvert des fenêtres sur l'extérieur et suggère des propositions à l'horizon plus large pour assumer le succès durable de valorisation de nos patois.

De façon synthétique, « le projet patois » peut se résumer de la manière suivante :

1. Exploiter et valoriser intensément « **la mémoire cachée du patois** », exceptionnellement riche, en faveur de la « **mémoire vivante** » dans le quotidien, à travers des moyens modernes, en particulier par Internet.
2. Sur la base de l'évaluation effectuée, **maintenir les ateliers thématiques entre la 3^e et la 6^e primaire, de même que les cours à option hebdomadaires en 3^e année du**

cycle d'orientation. Le patois peut servir de véhicule de la connaissance du patrimoine et de la culture. Les expériences pilotes positives, tant en primaire qu'en cycle d'orientation, peuvent être élargies par capillarité aux communes intéressées, au sens des directives du Département et avec l'approbation de l'inspecteur scolaire concerné.

3. Faire appel, dans l'esprit du projet EOLE, à la collaboration des linguistes de l'IRDP pour l'élaboration de **projets d'enseignement** à géométrie variable, selon les publics cibles respectifs.
4. Encourager, renforcer et élargir les **cours de patois pour les Universités populaires**, au vu des nombreuses expériences réalisées jusqu'à ce jour et, plus particulièrement, celles en cours en 2007-2008 et couronnées de succès tant à Euseigne pour Hérens, qu'à Chermignon pour la Noble et la Louable Contrée et qu'à Nendaz.

De la sorte, à trois niveaux successifs, nous diffusons un bagage patoisant suivi et consolidé. On ne construit pas de langue étrangère sur les ruines de sa langue maternelle !

5. A partir de l'exemple Valdotain, mettre sur pied **des écoles de patois** en dehors de l'horaire scolaire proprement dit. Les formes possibles à retenir à ce propos doivent être approfondies. Il pourrait s'agir d'une structure nouvelle ou simplement de greffer ce projet sur les LIP sous le couvert de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes.
6. Accorder une attention particulière à la **relève et au recrutement des maîtres de patois**, ainsi qu'à leur formation. Nombreux encore sont les enseignants parlant le patois, de même que les enseignants et directeurs d'écoles retraités disponibles et fortement motivés à ce propos. Le système de formation de la Vallée d'Aoste fournit des pistes éprouvées à cet effet. Elles ont largement fait leurs preuves.
7. **Donner au franco provençal une dimension transfrontalière** à travers des échanges intensifiés, des projets communs à définir et mis en réseau. Nos voisins Valdotains, Savoyards, Hauts Savoyards, Piémontais, plus particulièrement, seraient nos premiers partenaires ouverts à ces collaborations, au sens des conventions formalisées avec ces régions.

8. **Créer un « Conseil valaisan du Patois ».** Le diagnostic posé, l'ampleur du « chantier permanent « patois », le caractère éclaté des initiatives tant sur le plan local que régional, la constellation d'éléments requis pour une véritable politique en faveur du patois, imposent cette innovation structurelle.

Cette nouvelle instance serait le pendant valaisan de la « Commission pour le franco-provençal valdotain » créée le 4 juin 2007 dont le Président et plusieurs membres ont été écoutés et entendus par notre groupe de travail (voir annexes).

Une « **Maison du Patois et du Patrimoine** » pourrait servir de lieu de rencontre et de havre pour tous, une sorte de toit commun. Une Association existante telle que le CREPA à Sembrancher, par exemple, qui a une bâtisse appropriée dans une commune intéressée, pourrait en préciser la localisation.

La vision d'avenir des patois, la définition de la stratégie et des objectifs ainsi que la description des moyens pour les atteindre, nous obligent de passer, dans les meilleurs délais, par cette structure nouvelle, compétente, représentative et capable de dégager des vues d'ensemble, de fédérer, de coordonner, de débroussailler, de dégager des pistes.

Dans un « Valais en recherche », cette manière de dessiner de nouveaux horizons pour notre franco-provençal s'impose afin de donner un essor nouveau au sens de la politique globale proposée et urgente. La mission précise de cet organe et sa composition méritent d'être établies avec le soin particulier requis pour donner lettres de noblesse et pleine efficacité aux acteurs et ambassadeurs du patois.

9. **Donner au patois la parole,** des tribunes pour exister, exprimer et animer.

Si le patois est la langue du cœur, des initiatives d'information et de médiatisation revêtent un caractère pressant et indispensable.

Les contacts pris avec Rhône FM ont déjà abouti, depuis l'automne dernier à un espace de quelques minutes, tous les premiers lundis du mois à 8 h 45 dans « Temps d'arrêt ». Cette innovation appréciée, après les années de désert, se poursuivra tout au long de l'année 2008, – hormis les mois d'été –, avec la participation de locuteurs patoisants des différentes régions concernées. L'initiative reçoit beaucoup d'échos positifs mais les attentes sont bien plus grandes ! Nous sommes encore bien loin de l'époque où la RSR,

Radio Martigny, ouvraient largement leurs ondes au franco-provençal ; les archives en témoignent de manière éloquente !

De cette période « glorieuse » demeure un énorme capital sonore à exploiter.

Les médias valaisans et romands se montrent attentifs à ces initiatives patoisantes et sont disposés à les relayer, sur demande. Il convient d'en profiter !

Radio Fribourg, par exemple, la Rail italienne, offrent, pour leur part, des espaces beaucoup plus généreux aux patois.

Un projet de radio franco-provençale s'étudie présentement au Val d'Aoste. Au-delà des difficultés inhérentes à la mise en place d'un tel projet, l'idée d'une radio transfrontalière, comme Canal des patois notamment, mérite d'être approfondie.

10. **Dégager les moyens financiers requis.**

Comme en toute chose, c'est le nerf de la guerre ! Cet appel s'adresse bien entendu au Canton, mais aussi aux autres niveaux concernés. On ne saurait survivre en bricolant et en mendiant !

Bien entendu, d'autres aides non publiques supplémentaires doivent être recherchées.

Outre l'intérêt général évident du patois, la ratification par la Suisse, de même que le partage de ses objectifs par nos Gouvernements Suisse et valaisan de **la Convention de l'Unesco** sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (en vigueur le 20 avril 2006) apporte un appui politique de taille au « projet patois ».

Une volonté politique internationale se dégage ainsi, comprenant également un soutien financier pour lutter contre les graves menaces de dégradation, de disparition et de destruction qui pèsent sur le patrimoine culturel immatériel. Le champ d'application traite notamment de créateurs, porteurs et utilisateurs de ce patrimoine culturel. Un deuxième volet traite plus directement « des traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel.

Des efforts sont particulièrement recommandés pour sauvegarder ce patrimoine au moyen de programmes éducatifs et de valorisations à l'intention du public. Ces programmes d'action qualifiés d'urgents, doivent être initiés par les Cantons, la culture

étant en premier lieu de leur ressort. Les dialectes et les langues minoritaires figurent en bonne place dans cette politique préconisée dans ces Conventions de l'Unesco. C'est avec satisfaction que nous constatons **la volonté du Gouvernement Valaisan** d'adopter une « démarche de projet » dans la définition des mesures de conservation et de promotion du patrimoine culturel immatériel (prise de position du 28 mars 2007 à l'attention de la Confédération). Ce créneau représente également un appui important pour la coopération culturelle avec d'autres pays plus particulièrement dans l'espace de nos relations transfrontalières.

En définitive, le projet « Sauvegarde du patois » représente un véritable projet de société. Clair et moderne dans sa conception, rigoureux dans la poursuite de ses objectifs à travers des priorités claires, soutenu généreusement et efficacement, nous donnerons, dans les tissus existants, une existence et un essor renouvelés à notre franco provençal, de même, qu'au dehors, l'image d'un « label de qualité identitaire » exemplaire.

Ni les orties ni les blessures et les cicatrices, ne doivent laisser le patois sombrer dans l'oubli. Sa sève est encore bien trop vigoureuse ! Nous appelons par conséquent de tous nos vœux les acteurs du patois et nos autorités à une mobilisation générale au secours des patois.

Tout ce qui est figé fait fausse route ! Pas de fatalisme ni de défensive ; la mèche brûle encore. A l'heure du choix entre la vie et la mort du patois, faisons œuvre de pionnier ; notre responsabilité est historique.

Bernard Bornet
Ancien Conseiller d'Etat

Jean-Henry Papilloud
Directeur de la Médiathèque

Jean-Pierre Gaspoz
Inspecteur scolaire

